



Municipalité de Sainte-Béatrix

861, rue de l'Église, Sainte-Béatrix (QC) J0K 1Y0
Téléphone : (450) 883-2245 Télécopieur : (450) 883-1772

AVIS DE PROMULGATION

RÈGLEMENT NUMÉRO # 653-2022

Remplaçant le règlement numéro 598-2018 portant sur le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Sainte-Béatrix.

Lors de la séance ordinaire du 14 février 2022, le Conseil municipal a adopté le règlement # 653-2022.

Ledit règlement # 653-2022 entre en vigueur conformément à la Loi et tout contribuable peut en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture des bureaux municipaux.

Donné à Sainte-Béatrix, ce dix-septième jour du mois de février de l'an deux mille vingt-deux.



Mélissa Charette
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Mélissa Charette, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Béatrix, certifie solennellement que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le dix-septième jour du mois de février de l'an deux mille vingt-deux (17.02.2022).

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17^e jour du mois de février de l'an deux mille vingt-deux (17.02.2022).



Mélissa Charette
Directrice générale et greffière-trésorière